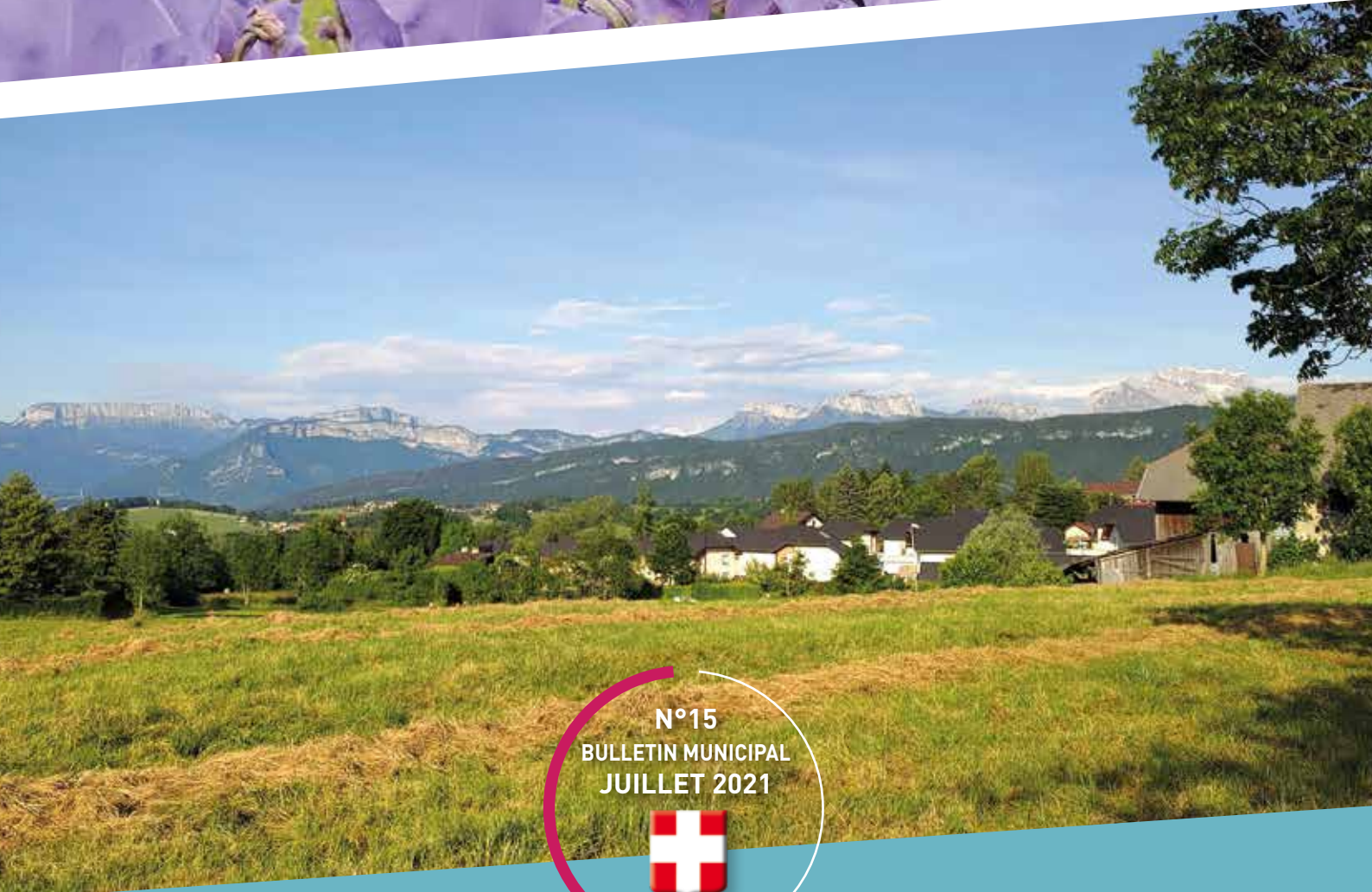


L'ÉCHO *des Lanches*



N°15
BULLETIN MUNICIPAL
JUILLET 2021





P.4-6

VIE COMMUNALE

- Vœux 2021.....P.4
- Fête des mères.....P.4
- Installation défibrillateur.....P.4
- Résultats des élections du 20 et 27 juin 2021...P.5
- Conseil municipal des enfants.....P.6



P.7-9

TRAVAUX DANS LA COMMUNE

- Carrefour du chef-lieu.....P.7
- Travaux route des Vignes.....P.8
- Remise en état de la toiture des locaux de l'école.....P.8
- Avancée des travaux du passage à faune...P.9



P.9-10

ENVIRONNEMENT

- Des chouettes dans notre clocher.....P.9
- Nettoyage individuel de la commune.....P.10
- Déchets au cimetière.....P.10



P.11

INFOS PRATIQUES

- Accueil secrétariat de mairie
- Nouveaux habitants
- Lutte contre le bruit
- Collecte des ordures ménagères
- Grand Anney



P.12-13

GRAND ANNECY

- Le PLUi HMB.....P.12
- Les Assises de l'eau du Grand Anney.....P.13



P.14

VIE DE L'ÉCOLE

- La crise sanitaire vue par les enfants



P.14-15

ASSOCIATIONS

- Soleil d'Automne.....P.14
- ACLM.....P.15
- Le Préau.....P.15

Bulletin réalisé par : LA COMMISSION INFORMATION COMMUNICATION

Monique PIMONOW, Maire

Christophe PIGNARRE, responsable de la commission.

Christelle DÉNARIÉ, Cyril GUILLOUD, Célestin MÉTRAL, Christelle NANCHE, Luc PERALDI-FIORELLA
Conseillers Municipaux. Laurence NANCHE, Nathalie PEILLAT (Secrétariat).

Relecture : Maryse JUGET.

Création et Impression : Anney Impression - Seynod 74600 Anney - Imprimé sur papier recyclé

Images : freepik.com / pixabay.com

Photos : La Commission / Remerciement à Maryse JUGET.





Monique PIMONOW

Maire

Les beaux jours de l'été nous arrivent enfin !

Les jours gris de l'hiver de toute l'année dernière s'éloignent, formons le vœu que cela soit pour de bon. Nous n'avions jamais connu, du moins en temps de paix, pareille période de restrictions et de confinements. Heureusement le bout du tunnel se rapproche. Il faut assurer cette embellie, pour cela pensons tous à nous faire vacciner afin d'activer autant que possible le retour à une vie normale et retrouver notre habituel « Bien vivre ensemble à Montagny ».

Malgré toutes les contraintes de la crise sanitaire, nous avons pu réaliser au premier semestre les travaux d'aménagement du carrefour de la route d'Annecy et de la route de Chavanod en un mois et demi. Nous avons créé des trottoirs sécurisés pour tous. En effet, nous devons refaire complètement la chaussée très endommagée et nous avons profité de l'occasion pour repenser le carrefour. Notre seul objectif a été de réduire la vitesse au cœur du village pour les riverains et les piétons de plus en plus nombreux.

Je souhaite que cette 2^{ème} partie de l'année qui commence, soit remplie de joie et de réussite pour tout le monde.

Bonnes vacances et bel été à tous.



VOEUX 2021

À situation exceptionnelle, vœux exceptionnels ! N'ayant pas pu organiser la traditionnelle cérémonie des vœux dans la salle des fêtes à cause du Covid, c'est grâce à un magnifique film montrant de beaux paysages de Montagny-les-Lanches ainsi que des locaux nouvellement réhabilités que Mme le Maire a présenté ses vœux de santé et de bonheur aux habitants de la commune et leur a exposé les projets pour 2021.

Félicitations à l'équipe de cinéastes amateurs pour ce joli montage. Espérons que nous pourrons nous retrouver à nouveau tous ensemble pour fêter l'année 2022 !

<https://www.montagny-les-lanches.fr/accueil/actualites/214-presentation-des-voux-2021-par-madame-le-maire>

Voeux 2021 de Madame Le Maire

Cette vidéo a été tournée dans le respect des règles sanitaires



FÊTE DES MÈRES

Le 30 mai dernier, nous n'avons pas pu, comme à l'accoutumée, fêter dignement les mamans et les familles de notre village.

Ce moment convivial, avec les enfants de l'école, les élus, quelques petits fours et des fleurs n'a pu avoir lieu à notre grand regret, les conditions sanitaires ne le permettant pas.

Le conseil municipal a donc souhaité à tous une bonne fête des mères et des familles avec une petite carte fleurie !



INSTALLATION DÉFIBRILLATEUR

La commune est équipée depuis 2018 d'un défibrillateur. Il est installé à l'angle de la salle des fêtes.

La législation évoluant, il est désormais nécessaire d'en installer un deuxième au plus près des lieux accueillant du public.

Un deuxième défibrillateur est installé depuis le 30 juin 2021 en façade des garages communaux. Il est donc à proximité de la micro-crèche, de l'école, du cabinet paramédical et de la Mairie.

Une formation est dispensée avec la livraison du défibrillateur auprès notamment du personnel municipal et de certains élus ou de membres de nos associations.





RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DU 20 ET 27 JUIN 2021

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

1^{ER} TOUR

Nombre d'inscrits	575
Nombre d'abstentions	336
Nombre de votants	239
Nombre de bulletins blancs	7
Nombre de bulletins nuls	2
Nombre de suffrages exprimés	230
M ^{me} MUGNIER Magali et M. TARDY Lionel	60
M ^{me} CARDOSO Charlène et M. DESCHAMPS François	44
M ^{me} DUVAL Anne-Valérie et M. ECHENE Clément	9
M ^{me} MONOD Cécile et M. PACORET Vincent	97
M ^{me} DUCLOZ Béatrice et M. LECAILLON Vincent	20

2^{EME} TOUR

Nombre d'inscrits	575
Nombre d'abstentions	338
Nombre de votants	237
Nombre de bulletins blancs	16
Nombre de bulletins nuls	2
Nombre de suffrages exprimés	219
M ^{me} MUGNIER Magali et M. TARDY Lionel	134
M ^{me} CARDOSO Charlène et M. DESCHAMPS François	85

ÉLECTIONS RÉGIONALES

1^{ER} TOUR

Nombre d'inscrits	575
Nombre d'abstentions	344
Nombre de votants	231
Nombre de bulletins blancs	6
Nombre de bulletins nuls	2
Nombre de suffrages exprimés	223
M ^{me} GILL Shella	0
M ^{me} GREBERT Fabienne	47
M ^{me} GOMEZ Chantal	1
M. BONNELL Bruno	26
M ^{me} VALLAUD-BELKACEM Najat	24
M. WAUQUIEZ Laurent	90
M. OMEIR Farid	0
M ^{me} CUKIERMAN Cécile	13
M. KOTARAC Andréa	22

2^{EME} TOUR

Nombre d'inscrits	575
Nombre d'abstentions	339
Nombre de votants	236
Nombre de bulletins blancs	7
Nombre de bulletins nuls	2
Nombre de suffrages exprimés	227
M ^{me} GREBERT Fabienne	81
M. WAUQUIEZ Laurent	129
M. KOTARAC Andréa	17



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Suite à son élection, le conseil municipal des enfants a été officiellement installé lors d'une réception en salle du conseil à la Mairie le vendredi 28 mai 2021.

Accueillis par Madame le Maire, Monique Pimonow, accompagnée des adjoints et des membres de la commission scolaire, les jeunes élus ont reçu leur écharpe ou cocarde, matérialisant ainsi leur engagement pour l'intérêt général au nom de tous les élèves de la commune.

Cette réception, plus intimiste en raison des conditions sanitaires, a été enrichissante pour les enfants qui, par la voix de leur maire, ont fait part de leurs projets et souhaits devant Madame la directrice de l'école et leurs parents émus.

Nous souhaitons à ce nouveau conseil municipal des enfants une pleine réussite dans son mandat !

Maire : TEINTURIER Luna
 1^e adjointe : ETIENNE Elise
 2^e adjoint : FOURNIER-BIDOZ Roddy
 Conseillère : BONNET Louna
 Conseillère : FALCONNET Emma





CARREFOUR DU CHEF-LIEU

C'est durant le 2^{ème} trimestre 2021 que les travaux de l'aménagement du carrefour entre la route d'Annecy et la route Chavanod ont eu lieu, ainsi que ceux de la sécurisation du carrefour de la salle des fêtes.

Le planning du chantier a été respecté grâce à une météo favorable, ce qui a permis de diminuer au maximum les différents désagréments engendrés par ce genre d'opération dans un secteur à forte circulation.

La mise en priorité de la départementale menant à la place de l'église, permet de réduire la vitesse et les nuisances sonores avant et après le carrefour.

Le nouveau trottoir aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) permet un déplacement plus aisé et sécurisé.

La sécurité et le respect du code de la route est l'affaire de tous.

BUDGET DE L'AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR D.170 ROUTE D'ANNECY / ROUTE DE CHAVANOD :

• Annonces légales	718.89 €
• Maîtrise d'œuvre	3 840.00 €
• Mission SPS (Sécurité et Protection de la Santé)	2 112.00 €
• Travaux EUROVIA MITHIEUX	222 015.96 €

Total dépenses 228 686.85 € TTC

Participation financière départementale (service voirie) 10 715.00 €

Subvention conseil départemental 148 445.00 €

Répartition amendes de police (pas d'attribution à ce jour)

Total recettes 159 160.00 €
soit 69.6 % du TTC

Coût restant à la charge de la commune : 69 526.85 € soit 30.4 %

AMENAGEMENT DE SECURITE ROUTE DE CHAPEIRY

Travaux 22 890,26 € TTC

Répartition amendes de police (pas d'attribution à ce jour)

Coût restant à la charge de la commune : 22 890,26 €





TRAVAUX ROUTE DES VIGNES

Le flux accru des voitures sur la route des Vignes, nous a contraint à réaliser des travaux de sécurité.

L'angle du talus, dans un virage sans visibilité, a été réduit sur une distance de 30 m environ. Le virage est sécurisé par une meilleure vision sans permettre l'augmentation de la vitesse.

Ces travaux ont été programmés en même temps que ceux du carrefour du chef-lieu afin d'en réduire les coûts.



REMISE EN ÉTAT DE LA TOITURE DES LOCAUX DE L'ÉCOLE

Suite à la vétusté de la toiture de l'école et aux infiltrations d'eau entre le nouveau et l'ancien bâtiment, nous avons dû faire intervenir une entreprise.

Initialement prévue pour l'été 2020, cette intervention s'est avérée nécessaire. Les travaux de remplacement des tuiles et de la zinguerie ont été menés dans des délais raisonnables entre avril et mai 2021 permettant aux enfants de profiter pleinement de leur salle de classe.

TOITURE ECOLE

Travaux de couverture et zinguerie

Montant : 40 767.35 € TTC





AVANCÉE DES TRAVAUX DU PASSAGE À FAUNE

Les travaux du passage à faune (éco-pont) au-dessus de l'autoroute se poursuivent. Deux phases ont été réalisées : le terrassement de part et d'autre des talus, et la réalisation des semelles et des culées des deux côtés également. La suite se déroulera elle aussi en plusieurs étapes :

- réalisation de la pile centrale jusqu'à mi-septembre ;
- pose des poutres au-dessus de l'autoroute à la mi-septembre ;
- coulage du tablier en novembre ;
- aménagement supérieur fin 2021 et début d'année 2022.

L'ouvrage devrait être mis en service au printemps 2022.



ENVIRONNEMENT



DES CHOUETTES DANS NOTRE CLOCHER



Imaginez un visage de plumes blanc argenté ourlé de brun, en forme de cœur, surmontant un corps jaune roussâtre dessus, blanc pur dessous. Cette merveille de beauté et de discrétion, c'est la chouette effraie.

Dès la tombée de la nuit, elle sort simultanément de son gîte et de sa torpeur et commence avec appétit sa première tournée de chasse. Le parcours est toujours à peu près le même, à travers jardins et vergers, le long des haies, sans oublier quelques postes d'affûts.

Les effraies vivent le plus souvent dans le voisinage de l'homme, dans les villages où elles adoptent une construction humaine comme site de nidification : vieille bâtisse, grange, grenier peu fréquenté, château, bâtiments agricoles, nichoir...

A Montagny-les-Lanches, le refuge de l'effraie se trouve depuis plusieurs années dans le clocher de l'église. Sa préférence pour ce lieu isolé lui assure un très faible dérangement, nombreux recoins favorables à la nidification, accès difficile pour les prédateurs.

La disponibilité des sites de reproduction favorables, comme les clochers d'église est un élément essentiel de la survie de l'espèce.

Le silence n'est pas nécessaire, pendant sa phase d'apathie et de digestion ou de reproduction, puisque notre chouette fait bon voisinage avec les cloches

des églises. Par contre, tout dérangement lui est insupportable.

Après 3 années successives sans reproduction sur notre commune, la femelle a déposé ce printemps 6 œufs dans le nichoir installé à son intention par la LPO 74 en coordination avec la municipalité. L'année 2021 se révèle donc des plus exceptionnelles.

L'espèce a la capacité d'adapter la taille de sa nichée en fonction de la nourriture disponible et assure ainsi un maximum de jeunes à l'envol.

C'est un oiseau des milieux ouverts et des bocages. L'effraie ne se reproduit que rarement au-delà de 800 mètres d'altitude car elle craint les rudes conditions climatiques de la montagne.

L'effraie est un véritable allié pour l'agriculture car son régime est presque exclusivement composé de petits micromammifères (campagnols, mulots).

Le nourrissage dans le nichoir peut être estimé à, au moins, 2 proies/nuit par oisillon. Chaque oisillon passe environ 60 jours dans le nichoir avant son envol. Cela fait 120 proies/oisillon et je vous laisse le soin de calculer le nombre de proies pour cette couvée ! Les adultes ne sont pas comptés dans ce calcul mais ne jeunent pas pour autant !

Avec l'effraie, point de hullements comme chez les autres rapaces nocturnes. Ses cris aigus rappellent le chuintement d'une soupape libérant sa vapeur. Il n'est pas rare que la famille tout entière ronfle de concert.

Nous avons une chance inouïe d'avoir sur notre commune un tel oiseau, il est un allié précieux pour nos jardins et cultures. Ce n'est pas la seule espèce d'oiseau nocturne à Montagny, mais ceci est une autre histoire.



NETTOYAGE INDIVIDUEL DE LA COMMUNE



Cette année encore, la matinée nettoyage de la commune a malheureusement dû être annulée ! Qu'à cela ne tienne : vous êtes de plus en plus nombreux à faire vos promenades ou déplacements avec des sacs poubelle dans la poche, à ramasser spontanément les petits déchets ou à nous signaler les dépôts sauvages. Malgré cela, il faut être vigilant : ces incivilités sont encore trop

fréquentes, que ce soit au bord des routes, sur les chemins, ou là, derrière le talus, où l'égoïste pollueur pensait être discret. Quelle joie lorsque nous pouvons retrouver le propriétaire ! Mais, la plupart du temps, ce n'est pas possible. Il en résulte alors un coût pour la collectivité : même si les élus sont motivés et s'en occupent souvent, il est parfois nécessaire de faire appel à une entreprise.

Chaque année, le coût du nettoyage des déchets sauvages est d'environ 1500 €. Un grand merci à ceux qui ramassent les déchets, même un seul peut faire la différence. Plus un lieu est sale, moins certains culpabilisent à jeter. Si vous ramassez cette canette, vous évitez peut-être au visiteur suivant le ramassage d'une canette et d'un paquet de cigarettes vide !



DÉCHETS AU CIMETIÈRE



Afin de faciliter le travail de notre employé communal, nous demandons aux visiteurs du cimetière de respecter le tri des ordures. Une poubelle est mise à disposition pour le papier et le plastique, seuls les végétaux doivent être déversés dans l'espace réservé à cet effet.

ENSEMBLE TRIONS NOS DÉCHETS





■ Accueil secrétariat de mairie

Le secrétariat de mairie vous accueille
 - le mardi de 14 h 30 à 18 h 00
 - le vendredi de 14 h 30 à 16 h 30

Madame le Maire reçoit sans rendez-vous le mardi et le vendredi (aux heures d'ouverture de la mairie). Elle reçoit sur rendez-vous le lundi et le mercredi.

Tél. mairie : 04.50.46.71.27

FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE du 1^{er} août au 13 août 2021 inclus.
FERMETURE DU SERVICE URBANISME du 1^{er} juillet au 16 août inclus.

En cas d'ultime urgence, joindre M^{me} le Maire au 06.74.23.69.29 ou le 1^{er} adjoint au 06.86.24.20.50.

■ Nouveaux habitants

Vous arrivez à Montagny-les-Lanches.

L'équipe municipale vous souhaite la bienvenue et vous invite à vous présenter en mairie.

Elle vous remercie d'inscrire lisiblement vos noms et prénoms sur vos boîtes aux lettres et d'apposer votre numéro d'habitation au bord de la voie publique.

Pour faciliter la distribution du courrier, merci d'inscrire également sur votre boîte aux lettres le nom des personnes résidant momentanément chez vous.

■ Lutte contre le bruit

Un arrêt préfectoral N° 324-Ddass/2007 du 26 juillet 2007 nous impose certaines règles :

Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils tels que tondeuses à gazon, débroussailluses, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies, etc... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h à 20 h (12 h - 14 h à éviter)
- le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h
- le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h (fortement déconseillé)

■ Collecte des ordures ménagères

Les circuits de ramassage des déchets sont modifiés à partir de 2021.
 Impact de ces modifications pour notre commune :

**ATTENTION NOUVEAU
 DANS LA COMMUNE**

Situation 2020 : Mardi après-midi	Situation à compter du 4 janvier 2021 : Mercredi après-midi du 21 juin au 31 août : début de la collecte à 18h30, les bacs devront être rentrés le jeudi matin.
--------------------------------------	---

■ Grand Anancy

INFORMATIONS DIVERSES

46 avenue des Iles – BP 90270 - 74007 ANNECY
 Cédex – télécopie : 04.50.45.86.37

Email.....agglo@grandanancy.fr
 Internet.....www.grandanancy.fr
 Standard.....04.50.63.48.48
 Aménagement du territoire.....04.50.63.48.74
 Développement économique.....04.50.63.49.05
 Office de Tourisme.....04.50.45.00.33
 Mobilité (transports scolaires).....04.50.63.49.77
 SIBRA.....04.50.10.04.04
 Personnes âgées.....04.50.63.48.00
 Collecte des déchets ménagers.....04.50.33.02.12
 Eau potable.....04.50.33.89.30
 Eaux pluviales.....04.56.49.40.19

EN CAS DE PROBLÈME

Urgence EAU

Urgences 24h/24.....04.50.33.89.89

Urgence ASSAINISSEMENT

Du lundi au vendredi de 8h à 12h

et de 13h30 à 17h30.....04.50.66.78.55

En dehors des heures ouvrables.....04.50.33.89.89

Pour écrire :

GRAND ANNECY Agglomération

46 avenue des Iles BP 90270

74007 ANNECY Cedex

Collecte, demande de conteneurs...04.50.33.02.12

Les bacs des ordures ménagères doivent être déposés en bordure de voie publique, **poignée côté route**, au plus tard à 12h00 le jour de la collecte et rentrés au plus tard le soir de la collecte.

Rappel : Comme nous l'avons indiqué à plusieurs reprises, lors de nos précédentes parutions. Les emplacements de conteneurs sont exclusivement réservés au tri sélectif.

Vous êtes priés d'apporter vos déchets et encombrant à la déchetterie située à CHAVANOD.



LE PLUi-HMB

(Habitat Mobilités Bioclimatique)



Le Grand Annecy est un vaste territoire composé de 34 communes avec plus de 200 000 habitants.

Aujourd'hui se prépare l'avenir de notre territoire, afin de préserver la qualité de vie des habitants, maîtriser l'habitat protéger l'environnement et l'agriculture, favoriser les déplacements doux en remplissant les objectifs du plan climat-air-énergie-territorial. Le Grand Annecy engage l'élaboration de son Plan Local Urbanisme Intercommunal.

C'est le document de référence en matière d'urbanisme, C'est un **PLAN** parce qu'il encadre les développements et les préservations futures.

LOCAL parce qu'il s'adapte à l'échelle et aux caractéristiques du territoire.

d'URBANISME parce qu'il traite de l'organisation de la gestion des espaces et régleme la utilisation du sol.

Enfin il est **INTERCOMMUNAL** car c'est un document unique couvrant l'ensemble des 34 communes.

Mais le PLUi du Grand Annecy va plus loin parce que l'habitat et les déplacements sont étroitement liés à l'aménagement du territoire. Le PLUi du Grand Annecy intégrera le programme local de l'habitat et le plan de mobilité pour relever les grands défis environnementaux. Le PLUi devient aussi **bioclimatique**, doté d'une forte exigence environnementale, il déclinera notamment les dispositions du plan climat-air-énergie-territorial.

À partir de 2025 le PLUi du Grand Annecy constituera ainsi un outil réglementaire très complet au service d'un développement cohérent apaisé et respectueux de l'environnement tout en préservant les grands équilibres territoriaux et les spécificités locales.

L'élaboration du PLUi se veut progressive, étape par étape pendant environ quatre ans.

Tout d'abord, un diagnostic du territoire et de l'état initial de l'environnement est réalisé. Ensuite, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) définira les grandes orientations en termes d'habitat, de mobilité, d'environnement, d'agriculture et d'économie.

Enfin, le règlement et le zonage traduiront les objectifs du PADD en fixant les règles d'utilisation du sol.

Ils sont complétés par les orientations d'aménagement et de programmation.

Véritable guide pour favoriser la qualité architecturale, urbaine et paysagère des projets, le PLUi intégrera aussi les programmes d'orientation, d'action habitat et de mobilité. Il encadre la mise en œuvre de la politique globale de l'habitat, du transport et du déplacement sur le territoire, ainsi que des annexes sur l'assainissement des déchets mais aussi des servitudes d'utilité publique.

L'élaboration du PLUi est un travail de longue haleine qui nécessite la mobilisation de tous.

Pour s'adapter précisément aux besoins du territoire et répondre à l'urgence climatique, il se construit avec les élus, les techniciens, les bureaux d'études, les acteurs du territoire mais aussi avec vous !

Vous êtes tous conviés à prendre part à l'élaboration du PLUi au travers de la concertation : renseignez-vous en mairie ou sur le site Internet dédié www.grandannecy-plui.fr pour vous informer sur ce grand projet et contribuer à l'avenir de votre cadre de vie !

<https://www.montagny-les-lanches.fr/accueil/actualites/231-plui-du-grand-annecy>





LES ASSISES DE L'EAU DU GRAND ANNECY

ASSISES DE L'EAU du Grand Annecy

L'EAU, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS... PARLONS-EN !



Au printemps, le Grand Annecy a organisé une concertation publique sur le sujet de la gestion de l'eau. Intitulé les Assises de l'eau, ce débat participatif s'est déroulé en deux temps, avec une première rencontre le 30 mars entre habitants, partenaires et élus ; puis une série de trois ateliers à la mi-avril. La problématique énoncée est qu'avec le changement climatique, l'augmentation des activités humaines, de la population et des risques de pollution chimique ou biologique, la ressource en eau va devenir de plus en plus critique.

Les trois ateliers avaient chacun une thématique définie, qui représentent bien l'ensemble du sujet :

- Le premier concernait « le partage d'une eau de qualité ». Entre agriculture, tourisme, habitants, industrie, comment garantir et répartir l'accès à cette précieuse ressource ? Les participants ont donc discuté de la sécurisation de l'approvisionnement, de l'interconnexion des réseaux, de la surveillance de la qualité...
- Le second atelier se concentrait sur « restaurer les milieux naturels pour préserver notre ressource ».

Nous ne sommes évidemment pas les seuls organismes vivants à profiter de cet or bleu : pire que cela, notre vie dépend de l'accès à l'eau de ces organismes. Comment garantir que les ruisseaux, rivières, zones humides et agricoles soient préservés de toute pollution ou activité humaine nuisible à la qualité de l'eau ?

- Enfin, puisque la plupart des participants étaient convaincus de l'importance du sujet, le troisième atelier se demandait comment « mobiliser chacun à la préservation des ressources et à leur partage ». Que peuvent faire la collectivité, l'enseignement, et surtout les citoyens pour sensibiliser l'ensemble de la population à cette problématique qui s'annonce majeure ? Quel rôle chacun peut-il avoir, quels moyens pour parler de ce sujet qui pourrait paraître anodin quand on se n'imagine pas tout ce qu'il y a en amont de notre robinet ? Là où, sur le sujet du changement climatique, on peut se sentir démuni et négligeable par rapport à l'échelle mondiale, la problématique de l'eau est, elle, bien gérée au niveau local, et c'est définitivement les petits ruisseaux qui font les grandes rivières...



LA CRISE SANITAIRE VUE PAR LES ENFANTS

*Je n'ai pas aimé car je n'ai pas pu faire autant de
ski et de foot que prévu.*

*Je ne pouvais pas trop voir mes copains, mais j'ai
pu un petit peu les voir quand même.*

*Il y en a qui n'aiment pas porter le masque, mais
moi ça ne m'a pas trop dérangé,
car j'ai pris l'habitude.*

*Il y a beaucoup de monde qui
n'ont pas aimé l'école à la maison
car il fallait travailler
sur les ordinateurs mais moi j'ai bien aimé
car j'ai appris à me servir des logiciels.
Et on pouvait faire la grasse matinée.*

*Il y avait moins de devoir mais
je pense que tout le monde est d'accord
à ce niveau.*

*Je n'aime vraiment pas le masque
mais maintenant on peut respirer
dans la récré.*

*Les autres n'ont pas aimé le confinement.
Moi j'ai bien aimé car j'étais avec ma famille,
je passais du temps dans mon jardin,
il faisait beau.*

*Je n'ai pas aimé le masque car il nous cache
la moitié du visage.*

*Mon sentiment général est : mitigé.
Je retiens des bons et des mauvais souvenirs
car c'est quand même incroyable.*

*Ma cousine n'a pas aimé le confinement,
moi j'ai adoré parce-que je me suis
trempée dans ma piscine.
Ce que je n'ai pas aimé c'est le masque
parce-que ça donne chaud.*

ASSOCIATIONS



SOLEIL D'AUTOMNE

Avec l'été arrivent les beaux jours... les jours meilleurs permettant les retrouvailles. Aussi, deux dates de rencontre sont prévues en cette fin juin 2021. Partage de vie de chacun durant le confinement, nouvelles d'anciens adhérents, assemblée générale, projets pour la rentrée prochaine, animeront celles-ci. Toutefois, à partir de février, trois adhérents ont suivi 6 ateliers hebdomadaires de 1 heure chacun en format visio pour booster leurs neurones. Ateliers très intéressants que nous espérons en présentiel, pourquoi pas à l'automne. Le club reprendra ses activités en octobre 2021, dans la salle des associations. Les personnes intéressées pour nous rejoindre peuvent se rapprocher de nous. À tous les montagnolanes et montagnolans, je souhaite une bonne santé et un bel été.

Pour l'équipe, la présidente : Marie Folco /
04 50 46 74 49, 06 67 91 08 65.





ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS DE MONTAGNY-LES-LANCHES (ACLM)

Depuis le mois de novembre 2020, en raison des conditions sanitaires liées au COVID, nous subissons la fermeture de notre Salle des Fêtes (ERP type I).

Malgré tout, l'Association vit, en sourdine soit, mais vit, scrutant toutes les possibilités de maintien ou de reprise des activités.

Tous nos animateurs, avec notre concours, se sont mobilisés pour maintenir les cours de gymnastiques, pilates, danses latino en visioconférence.

Un grand merci à Sandrine, Sandra et Sylvain et aux adhérents qui se sont adaptés à cette situation, indépendante de notre volonté.

A partir du 9 juin, les allègements du protocole

sanitaire ont permis la reprise des cours de danse en présentiel jusqu'à fin juin 2021.

La vente à emporter de « Diots Polenta » le 26 février 2021 a remporté un vif succès surtout dans le plaisir partagé de créer une animation dans le village (172 réservations !).

Notre assemblée générale a pu se dérouler le vendredi 04 juin devant un public, certes moins nombreux qu'habituellement. Prévue initialement en plein air, celle-ci a pu se tenir sereinement à l'intérieur de la salle des fêtes malgré la tempête à l'extérieur. Lors de l'élection du tiers sortant, 5 adhérents ont manifesté le souhait de rejoindre le comité. Bienvenue à ces bénévoles guidés par l'intérêt général. Un grand merci aussi à José, Claire et Zian qui ont souhaité « passer la main », pour leur engagement et bonne humeur au cours de ces années passées au sein du comité. C'est donc un nouveau comité de 20 personnes prêt à s'engager avec vous pour de nouvelles aventures dans notre salle des Fêtes.

EN PRÉVISION :

26/09 : VIDE GRENIERS

30/10 : REPAS CHOUCROUTE (avec Mirage)

SEPTEMBRE : REPRISE DES COURS GYMNASTIQUE
PILATES DANSES LATINO

DÉCEMBRE : RANDONNÉE DE NOËL

LE PRÉAU

Cette année scolaire aura encore été bien spéciale.

Malgré cette situation exceptionnelle et parfois difficile, Le Préau, qui a plus d'un tour dans son sac, a réussi, une fois de plus, à organiser quelques événements : les ventes de pizzas, la tombola des rois, la surprise de Pâques et récemment un spectacle et des surprises de fin d'année.

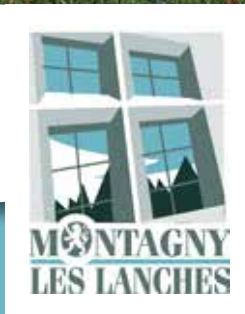
Les membres du Préau tiennent à remercier : la mairie, l'ACLM, les parents, tous les élèves et les enseignants pour leur soutien, leur participation et leur volonté d'offrir de superbes souvenirs aux enfants.

Les beaux jours reviennent et nous avons tous hâte de vous retrouver pour de belles et magiques nouvelles aventures.



Un grand merci à toutes et tous et à tout vite.

L'équipe du Préau.



L'ÉCHO *des Lanches*

MAIRIE

1 place de la mairie - 74600 MONTAGNY-LES-LANCHES

Tél. **04.50.46.71.27** - Fax. **04.50.46.68.89**

email : **mairie@montagny-les-lanches.fr**

Site : **www.montagny-les-lanches.fr**